



CONVENTION DE RECHERCHES N° 8015/02/2007

ENTRE:

- L' IRAM agissant en qualité de Prestataire de Services et en vertu du contrat avec l'AFD n° CZZ 3041 01 V dans le cadre du projet intitulé « Appui à l'élaboration des politiques foncières rurales »,

Établissement immatriculé au Registre du Commerce de Paris sous le numéro 433 358 223 dont le siège est à PARIS (75013) – 49 Rue de la Glacière,

Représenté par Mr J. EGG, agissant ès qualité et en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés à cet effet,

Ci après dénommé le « Contractant »

D'UNE PART,

ET

- Le POLE REGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUEE AU DEVELOPPEMENT DES SAVANES D'AFRIQUE CENTRALE (PRASAC)

Représenté par Monsieur Lamine SEINY-BOUKAR, agissant en tant que Coordinateur général du projet, au nom et pour le compte du PRASAC.

Ci-après dénommée « L'Institution »

D'AUTRE PART,

PARAPHE M





CONVENTION DE RECHERCHES Nº	8015/02/20071
Art . 1 - Objet de la convention	<i>3</i>
	dalités de téalisation de l'ETUDE 3
	tialité 4
	TRACTANT 4
	4
	5
	5
	5
	6
	6
Art . 11 - Attribution de juridiction	a at . 4 - Documents à remettre au CONTRACTANT
4	Art. 5 - Pilotage
4	Art . 6 - Rémunération
5	Art . 7 - Modalités de règlement
5	Art . 8 - Délais d'exécution
5	Art. 9 - Utilisation des documents
6	Art . 10 - Régime fiscal
6	Art . 11 - Attribution de juridiction
6	Art . 12 - Enregistrement
7	Art . 13 - Election de domicile
7	ANNEXE 1
0	





Préambule

Les parties entendent que leurs obligations soient définies par les dispositions énoncées ci-après et les annexes qui en font partie intégrante.

Dans la présente convention, le terme :

- «CONTRACTANT» désigne l'IRAM,
- «L'INSTITUTION» désigne le POLE REGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUEE AU DEVELOPPEMENT DES SAVANES D'AFRIQUE CENTRALE (PRASAC).
- **«ETUDE»** désigne les travaux de recherche portant sur le projet « DYNAMIQUE DES TRANSACTIONS FONCIERES DANS LES SAVANES D'AFRIQUE CENTRALE : Le cas du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad. »
- «ANNEXE» désigne l'Annexe 1 jointe à la présente convention.
- «COMITE DE PILOTAGE» désigne le Comité Technique Foncier et Développement a relaboration des politiques

cières rurales », le CONTRACTANT confie à l'INSTITUTION, qui accepte, la réalisation ne ETUDE intitulée « Dynamique des transactions foncières dans les savanes d'Afrique ntrale : Le cas du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad».

description de l'ETUDE et la proposition technique et financière de l'INSTITUTION sont ntes en ANNEXE à la présente convention. Cette ANNEXE fait partie intégrante de la avention et ses différentes pages ont en conséquence été paraphées par les parties.

présente convention a pour objet de définir les modalités techniques et financières de lisation de l'ETUDE et son calendrier.

. 2 - Moyens à mettre en œuvre et modalités de réalisation de l'ETUDE

NSTITUTION s'engage à :

- réaliser les travaux de recherche tels que définis en ANNEXE.
- s'assurer de la transmission au CONTRACTANT, conformément au calendrier de réalisation de l'ETUDE en ANNEXE, des rapports suivants :

PARAPHE W

3/8

for d'u Ce

Cor

1011

réa

Ar

L'I





- > un premier rapport d'avancement qui devra parvenir au plus tard le 30 septembre 2007 ;
- > un rapport provisoire qui devra parvenir au plus tard le 29 février 2008;
- un rapport final, accompagné d'un résumé non technique (de 2 à 4 pages) pouvant être publié sur le site francophone foncier et développement. Le document final devra être remis au CONTRACTANT au plus tard fin juillet 2008.

Le CONTRACTANT recueillera auprès du COMITE DE PILOTAGE les observations sur les rapports dans un délai de deux mois suivant leur transmission et les communiquera par écrit à l'INSTITUTION.

Art. 3 - Obligations générales - confidentialité

L'INSTITUTION s'engage à :

- observer l'obligation de réserve et ne pas engager le CONTRACTANT auprès des interlocuteurs lors des travaux de l'ETUDE;
- tenir informé le CONTRACTANT de toute proposition de financement complémentaire qui lui serait faite pour la réalisation de l'étude, objet de la présente convention, et ce pendant toute la durée d'exécution de la présente convention.

Art. 4 - Documents à remettre au CONTRACTANT

Les documents écrits en langue française seront remis en 3 (trois) exemplaires sur support papier et sur support informatique (CD-rom en format WORD, EXCEL ou ACROBAT).

Art . 5 - Pilotage

Le pilotage de la bonne exécution de la présente convention et le suivi de l'ETUDE sont assurés par le COMITE DE PILOTAGE auquel le CONTRACTANT transmettra les rapports intermédiaire et final de l'ETUDE.

Toute correspondance, question, éclaircissement concernant le présent contrat ou le déroulement de l'ETUDE devront être adressés au CONTRACTANT.

Le COMITE DE PILOTAGE a compétence pour traiter toute question soulevée par la mise en œuvre de la présente convention. Il a également compétence pour suggérer la révision de la présente convention dans le but d'y introduire de nouvelles dispositions, modifier ou supprimer des dispositions existantes ou y adjoindre des documents annexes si besoin est. Ces modifications devront faire l'objet d'un avenant à la présente convention pour signature par les parties.

PARAPHE &





Art . 6 - Rémunération

Le montant total des prestations de l'INSTITUTION pour la réalisation de l'ETUDE est fixé à 29.613,70 € (Vingt neuf mille six cent treize euro et soixante-dix cents) hors taxes conformément au devis figurant en ANNEXE.

Ce montant sera versé en 4 fois, comme indiqué ci-après :

- 30% du montant total à la signature de la convention;
- 25% du montant total à la remise du rapport d'avancement et après présentation d'un programme prévisionnel d'utilisation des fonds;
- 25% du montant total à la remise du rapport provisoire et après présentation d'une situation intermédiaire de l'utilisation des fonds ;
- 20% du montant total, soit le solde après remise et validation par le 📧





Dans ce cas, l'estimation de la valeur des études partielles effectuées par l'INSTITUTION, et qui devront être remises au CONTRACTANT, sera effectuée d'accord parties ou, à défaut, d'accord à dire d'expert, désigné par le COMITE DE PILOTAGE.

Le CONTRACTANT réglers alors à l'INSTITUTION le montant de l'estimation de parties ou, a detaut, d'a à dire d'expert, désigné par le COMITE DE PILOTAGE.

Le CONTRACTANT réglera alors à l'INSTITUTION le montant de l'estimation, déde faite d'un abattement de 10 % (dix pour cent), à titre de clause pénale, et de pénalités de encourues par l'INSTITUTION.

Art . 9 - Utilisation des documents

L'INSTITUTION reconnaît au COMITE DE PILOTAGE le droit d'exploiter et de publ travaux de l'ETUDE sur le portail francophone foncier/développement.

De son côté, le CONTRACTANT reconnaît à l'INSTITUTION le droit d'utiliser des part ce travail à titre de référence ou de publication personnelle, et notamment à des pédagogiques et éditoriales à caractère scientifique, pourvu que la référence au financeme l'ETUDE par la coopération française soit reconnue.

L'INSTITUTION est tenue à une obligation de réserve et ne saurait en aucune façon, lors missions et dans les publications ou communications relatives à l'ETUDE, engaç coopération française.

Art . 10- Régime fiscal

Conformément à la note interprétative du service de la Législation Fiscale française en de 28 mars 1986, les prestations de service désignées de l'Article 259 B du Code général des Is sont exonérées de TVA lorsque ces prestations immatérielles sont commandées pa organismes publics français intervenant dans le cadre de leur mission de coopération d'assistance au profit d'États ou d'organism pération française soit reconnue.

L'INSTITUTION est tenue à une obligation de réserve et ne saurait missions et dans les publications ou communications relative coopération française.

Art . 10- Régime fiscal

Conformément à la note interprétative du service de la Législation 28 mars 1986, les prestations de service désignées de l'Article 259 B sont exonérées de TVA lorsque ces prestations immatérielles organismes publics français intervenant dans le cadre de leur d'assistance au profit d'États ou d'organismes étrangers situés hors de

Le statut de l'Agence française de développement, mandataire caractéristiques des prestations à effectuer ainsi que leur destination faire valoir cette exonération auprès des services fiscaux auxquels fournir des justifications.

a dire d'expert, designe par le COMITE DE PILOTAGE.

Le CONTRACTANT réglers alors à PINSTITUTION le montant de l'extination de

ccord

action

retard

ier les

ies de s fins ent de

de ses ger la

nte du mpôts r des on et

en aucune façon, lors de ses s à l'ETUDE, engager la

Fiscale française en date du du Code général des Impôts sont commandées par des mission de coopération et e l'Union européenne.

du CONTRACTANT, les n, permettent en l'espèce de L'INSTITUTION aurait à

Art . 11- Attribution de juridiction





Art . 12- Enregistrement

La présente convention ne sera pas enregistrée. La partie qui déciderait néanmoins de la faire enregistrer supportera les droits de timbre et d'enregistrement.

Art . 13 Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leurs sièges respectifs.

Fait en TROIS exemplaires originaux,

(1) L'IRAM,

à Paris, le 23 avril 2007

TI DOUNAH LAMINE Coordinateur Général

(1) Le Pôle régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale (PRASAC)

à Nopemeine, le 08.05 2007

1) Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé".





ANNEXE 1

Le POLE REGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUEE AU DEVELOPPEMENT DES SAVANES D'AFRIQUE CENTRALE (PRASAC)

Mr Lamine SEINY-BOUKAR Le Coordinateur Général du projet

Terme de référence de l'étude ,

Proposition de recherche

Coût, organisation, calendrier..

Annexe 1 : Problématique détaillée des deux thèmes

Les deux thèmes choisis renvoient à des questions clés pour la compréhension des dynamiques foncières et pour le débat sur les politiques foncières (et de gestion des ressources renouvelables) et les stratégies opérationnelles en la matière. Le thème des transactions foncières et des marchés fonciers a fait l'objet de travaux récents, qui devront être pris en compte. Il reste cependant des vides significatifs dans la connaissance. Le thème des processus de définition des politiques et projets est moins travaillé, et on manque d'analyses empiriques détaillées. Les propositions attendues, qui correspondent à des opérations de recherche et non à des projets lourds, devront s'appuyer sur du matériau empirique approfondi et/ou apporter une valeur ajoutée théorique réelle.

1. Dynamiques des transactions foncières, importance et impact des intérêts urbains en milieu rural et périurbain

Les transactions foncières, monétarisées ou non (prêts, métayages, ventes, locations, etc.) se développent. Pourtant, au delà des modèles théoriques, les formes concrètes de ces transactions, les acteurs en jeu, leurs modes de régulation, leur impact économique et social, restent encore bien mal connus. C'est en particulier le cas là où elles étaient formellement interdites (certains sites de réforme particulier de particulier).

ù elles étaient formellement interdites (certains sites de réforme agraire, érimètres aménagés par l'Etat), ou encore là où elles sont récentes : égions où les normes coutumières les rejetaient jusqu'à récemment, ou ns les agricultures récemment décollectivisées, où la redistribution des entraîné leur réapparition. De plus, du fait des "imperfections" dans crédit, aux débouchés, etc., l'extension des marchés fonciers n'a pas es effets escomptés en termes d'efficience économique et d'équité. En dans bien des régions, ce sont les acteurs urbains (ressortissants ou zone), ou les migrants, voire les élites locales, disposant de capacités s plus importantes, qui achètent la terre, dans des objectifs divers (engricoles, spéculation, revenu complémentaire, etc.), à des familles paut des problèmes de trésorerie. Ces intérêts fonciers urbains en milieu nême que le rôle des firmes, sont souvent largement sous-estimés, tant ement que qualitativement, de même que leur impact sur les différenociales et les inégalités foncières. Les mouvements de migration masgalement fréquemment contribué à l'extension des transactions mar-

des travaux sur ce thème est de mieux comprendre comment favoriser actions foncières sécurisées, qui concilient efficacité économique et n s'intéressera en particulier aux zones agricoles dynamiques et aux

le cas là c certains p dans les r encore da terres a e l'accès au toujours le particulier non de la monétaire treprises a vres ayan rural, de n quantitativ ciations so sive ont é chandes.

L'objectif des transséquité. Or

7 gy M

zones périurbaines. Pour cela, on analysera, sur une série de sites choisis pour leur pertinence :

- les dynamiques effectives des transactions marchandes sur la terre, leurs déterminants et leur impact économique et social, en particulier pour les catégories sociales marginalisées;
- les éventuels problèmes de sécurisation qu'elles posent ;
- l'emprise réelle des investisseurs urbains et les logiques qu'ils recouvrent, les productivités comparées des différents types d'exploitations.

Les formes concrètes de leur mise en œuvre, et donc le fonctionnement réel des marchés des transactions foncières restent très mal connus, en particulier dans leurs dimensions sociales, non directement foncières : rôles des réseaux, des relations clientélistes, d'acteurs intermédiaires et de courtiers divers... Différentes dimensions sont à explorer :

- Acteurs en jeu : acteurs locaux impliqués et statuts sociaux, intermédiaires, agents de l'Etat, acteurs locaux ou extra-locaux, etc.
- Contenu de la transaction, prise en compte des clauses non foncières (rôle dans la reproduction de la relation et donc dans le maintien de l'accès), degré de monétarisation, catégorisation locale, durée.
- Signification de la transaction pour les parties prenantes (en particulier pour les « ventes » : caractère d'irréversibilité ou non). L'existence ou le développement de transactions monétarisées signifie-t-elle la fin de régulations
 - loppement de transactions monétarisées signifie-t-elle la fin de régulations soncieres s'intéressent peu aux processus concrets de transactions, à la manière dont elles se passe : Comment s'organisent les interactions entre acteurs ou bien comment des intermédiaires font écran entre le cédant et le preneur, comment les acteurs accèdent-ils à l'information, comment se passe la négociation, quels sont les argumentaires, etc. ?
 - Normes. Quels types de normes les marchés produisent-ils, utilisent-ils et/ou favorisent-ils? Il s'agit en particulier de montrer que les normes dites « coutumières » ne sont pas de manière inhérente rétives à la marchandisation. Comment ces normes sont-elles utilisées dans les transactions?

Dans ce cadre, les thèmes qui suivent devraient être abordés :

- Impact sur la distribution de la ressource foncière. Observe-t-on des tendances à la concentration foncière ou bien les marchés des transactions provisoires (gamme des droits délégués) permet-il de limiter ces processus maintenant un accès pour toutes les catégories d'acteurs.
- Rôle des acteurs urbains sur les marchés fonciers ruraux. Types d'acteurs (entrepreneurs individuels, firmes, politiciens, ressortissants de la zone ou non), mode d'accès à la terre (réseaux clientélistes, corruptions, aide au développement, appartenance locale, etc.), usages de la terre (spéculatif ou

8 gp 1

- productif), relations s'établissant avec les ruraux (marché du travail et des transactions foncières/contrats agraires), etc.
- Spécificités de l'espace frontière périurbain. Comment s'effectue la conversion de terres rurales (agricoles, forestières et pastorales) en zones urbaines et terrains à bâtir, du point de vue du fonctionnement des marchés des transactions foncières ? Quelles en sont les spécificités (acteurs, modalités de la transaction, types de régulations, etc.) ?
- Spécificités des zones d'intervention forte de l'Etat ou de projets de développement. En particulier les cas où les transactions marchandes ont été prohibées (certains sites de réforme agraire, périmètres irrigués, etc): ontelles ré-émergé de manière informelle avant d'être éventuellement légalisées, etc. ?

2. Les processus d'élaboration des politiques foncières. Nature et dynamiques des jeux d'acteurs

Les processus concrets de production des politiques foncières (enjeux politiques et économiques, jeux d'acteurs, lobbies et négociations formelles et informelles, rôle effectif de la recherche et de l'expertise, etc.) sont souvent très mal connus. L'objectif de ce thème est de comprendre les processus concrets par lesquels s'élaborent des politiques, pour identifier les leviers d'action et être plus efficaces dans les stratégies d'appui aux acteurs du foncier dans leurs actions en vue de politiques foncières plus adaptées et plus inclusives. Sur un échantillon de cas de réforme foncière ou de lancement d'opérations de terrain, on analysera les étapes du processus et les acteurs qui y ont contribué : décision de lancer une réforme ou une opération, définition des orientations, élaboration des textes, élaboration des modalités de mise en œuvre, etc. pour comprendre les influences concrètes des différents acteurs : pouvoir politique, différentes administrations sectorielles.

s de fonds, organisations paysannes,

organisés est de plus en plus reconnu, tion des textes sont prônées sans que tites, on s'intéressera en particulier à lobbies défendant certaines logiques tions de ressortissants, Ong, etc., aux teur action, à la façon dont ils tentent, s, de peser sur les choix politiques et

politiques foncières sont souvent très uence encore forte de modèles linéaièvaluation, et de l'absence de travaux ns sont à prendre en compte pour une sus et les logiques d'acteurs : etc.

Dans un contexte où le rôle des citoyens doù des démarches participatives d'élaboralles méthodes pour cela soient très explication de l'existence ou non d'organisations ou de d'intérêt, organisations paysannes, associated catégories d'acteurs qu'ils défendent, à le avec quelles stratégies et avec quel succè opérationnels.

Les processus concrets de production des mal connus, entre autres en raison de l'inf res de type conception/ décision/ action/ e empirique approfondis. Plusieurs dimension analyse renouvelée, centrée sur les process

ar A

C

- Identifier les acteurs impliqués. Au différentes « étapes », différents acteurs interviennent dans le processus, sur des registres différents et avec des impacts également différents (administrations, parlementaires, gouvernements, bailleurs de fonds, experts, ONG, chercheurs, organisations et associations).
- Enjeux explicites et implicites. Les enjeux dépendent entre autres des acteurs impliqués. S'agit-il d'enjeux économiques, politiques, de paix sociale, identitaires?
- <u>Textes et discours</u>. Les politiques se basent sur ou au moins produisent des textes et des discours qui doivent être analysés, et dont il faut étudier la cohérence (interne et entre textes) et les usages réels.
- Lieux et modes de production des décisions. Où et comment les orientations sont elles définies, les choix effectués ? Dans quelles arènes officielles ou non ? Et, le cas échéant, où et sous quelles les choix peuvent-ils être contestés et propositions alternatives élaborées ?
- Déroulement des processus dans le temps. Bien souvent, on observe des ruptures dans le rythme (accélération, voire précipitation ou mise en sommeil temporaire), télescopage ou « inversions » entre étapes, interférences avec d'autres procédures d'élaboration de politiques. Il importe d'établir cette chronologie, d'analyser les raisons de ces mouvements et d'en évaluer les effets.

Ces différentes dimensions peuvent difficilement être traitées indépendamment les unes des autres. Il paraît pertinent de les aborder aux travers d'études de cas spécifiques (mise en place de réformes agraires, de nouvelles législations foncières, opérations d'identification et de reconnaissance de droits « coutumiers », codes et conventions pour la gestion des ressources naturelles, etc°.

Dans ce contexte, plusieurs thèmes apparaissent ici important à explorer :

its

S-

ers

ent

us

si-

e.

en

S-

ni-

es

e,

n-

- Les processus formels et informels de débat et de négociation sur les choix.
- - Les questions méthodologiques. Les politiques d'identification des dro dits « coutumiers » sont confrontées dans leur mise en œuvre à des que tions méthodologiques similaires à celles rencontrées par les plans foncie ruraux.
 - <u>La place de l'expertise</u>. Les « experts » étrangers et nationaux sont souve sollicités, parfois à contre-emploi, à différents moments des process d'élaboration. Il est important d'évaluer leur rôle exact au sein des dispo tifs institutionnels et en termes d'offre & demande et d'usages de l'expertis
 - La participation de la « société civile ». La participation est invoquée toute occasion, porteuses d'ambivalences et de malentendus. Il est néce saire d'explorer les formes de participation des associations et des orga sations de la « société civile » au processus de production des politique publiques, entre participation à l'élaboration, lobbying, position protestatai consultation, absence, ou « participation prétexte » (sans préparation ni é jeu).

1) DESCRIPTION DETAILLEE DE LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

Dans le contexte actuel de mutation socio environnementale des savanes d'Afrique Centrale, l'accès aux ressources foncières est devenu un enjeu majeur et est à l'origine de nombreux conflits. Les conceptions du régime foncier sont sujettes à une évolution régulière, en parallèle de l'évolution sociale. La problématique foncière est pourtant relativement peu traitée par les programmes de recherche appliquée. Les enjeux fonciers sont souvent contournés, bien qu'ils soient indissociables d'un développement paisible, de la croissance économique, de la lutte contre la pauvreté et d'une utilisation durable des ressources. Les tentatives de résolution de ces conflits buttent généralement sur la méconnaissance ou la non prise en compte de la dynamique des pratiques foncières, notamment l'évolution de la notion de propriété collective vers la notion d'appropriation individuelle.

C'est dans ce contexte qu'un projet de recherche sur les pratiques foncières a été initié dans le cadre du Projet d'Appui à la Recherche Régionale pour le Développement durable des Savanes d'Afrique Centrale (ARDESAC) depuis deux ans. Ce programme porté par le PRASAC¹, concerne le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique. Ce projet vise précisément à analyser les pratiques locales d'accès aux ressources naturelles et foncières, ainsi que leur évolution récente. Il ressort de nos premiers résultats issus des travaux de terrain des questions de recherche communes au trois pays et d'autres qui se déclinent de manière spécifique à chaque pays.

Il apparaît que les pratiques foncières se caractérisent à une échelle régionale par leur grande complexité, en raison de la diversité des espaces, de leur statut légal et des différents cadres normatifs qui en découlent et de la multifonctionnalité de ces espaces. Les utilisateurs des ressources se réfèrent tantôt au droit moderne inspiré de l'ancienne législation coloniale, tantôt au droit coutumier et/ou islamique. Chaque système normatif est animé par une logique qui lui est propre et rencontre des enjeux socio-économiques et politiques spécifiques pour diverses catégories d'acteurs. Du fait de la cœxistence de ces différents droits, les pratiques foncières et les stratégies d'acteurs.

équilibre tout a fait ponctuel et circonstanciel. Il ne s'agit plus vraiment de la cohabitation entre les différentes sources du droit confrontant leurs logiques, mais bien plutôt d'un mélange complexe, finalement le plus incohérent, dans lequel chacun vient puiser à sa guise au gré de rapports de forces locales (BUTTOD, 1995)².

Au delà de ce constat commun aux trois pays étudiés, des spécificités nationales apparaissent en fonction de la densité démographique et de la distance aux centres urbains.

Au Nord Cameroun, la question foncière est apparue avec acuité à la charnière des années 90, lors de la prise de conscience de la rareté des terres vacantes. La question foncière est, ici comme dans la zone soudanienne, la conséquence d'un irrépressible mouvement de fond, suscité par des causes cumulées, dont les plus importantes sont l'explosion démographique, l'accélération des flux migratoires et la modernisation de l'agriculture (SEIGNOBOS et al, 1997)³. Aujourd'hui, les pratiques foncières traditionnelles ne permettent plus d'accompagner

¹ Le PRASAC (Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale) est une institution spécialisée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

² BUTTOD G., 1995. La forêt de l'Etat en Afrique sèche et à Madagascar. Edition Karthala, Paris. P 152-153

³ SEIGNOBOS C., TEYSSIER A., 1997. Enjeux fonciers dans la zone cotonnière du Cameroun. Observatoire du foncier n° 1. Projet développement paysannal et gestion de terroirs, 51p

spontanément les transformations de ces deux dernières décennies. Cette crise foncière met aussi bien les propriétaires et les locataires des terres en insécurité. Jusqu'aux années 90, les ventes de terres était encore bien ciblées: vertisols pour le muskuwaari (sorgho de contre saison) et riches terres des bords de Mayo (l'eau) pour le maraîchage. Aujourd'hui, elles tendent aussi à toucher les parcelles de coton et, bientôt tout le foncier sans exception. Mais la légitimité de la vente de terre à des personnes « non résidentes » se pose. La vente d'un terrain acquis par « un étranger » n'est possible qu'avec l'accord des chefs traditionnels. Dans un premier temps, ces chefs se sont battus pour empêcher les achats de terres par des étrangers, mais ils sont aujourd'hui entrés dans une autre logique, celle de l'appropriation sélective, sans que, forcément, les titres fonciers n'interviennent. En tant que gros propriétaires, ils ne font que protéger leurs intérêts. Cette situation fragilise les paysans qui n'appartiennent pas à l'appareil du pouvoir. Ce qui déclenche d'importantes tensions foncières dans la plupart des terroirs à vocation agropastorale (GONNE & SEIGNOBOS, 2006)⁴.

Au Tchad, la situation est similaire, surtout à proximité des grandes agglomérations et des terres à haute productivité (terre de Karal et bas-fonds). En principe, dans la zone soudanienne du Tchad, les particuliers ont des droits qui sont déterminés par l'appartenance à une famille, à une parenté ou à un groupe. Le titre revêt un caractère communautaire. Or, on assiste depuis les années 1990 à une évolution. La terre et ses produits étaient partagés à l'origine par l'ensemble de la communauté; le contrôle de la terre est ensuite passé au chef de famille. Mais plus récemment, lorsque la pression démographique a donné à la terre une valeur commerciale, la conception de droits de propriété a doues se recemment, lorsque

a doucement émergé. La vente, alité dans les différents terroirs à 35 km de Kélo en constitue un tamment au niveau des chefs de communautaires en échange d'un ion de droits plus privatisés, plus quement forts au détriment des

ès coutumier.

ique en milieu rural, les pratiques de des unités de production. Leur d'outillage, détermine l'emprise observe seulement dans la zone entent de la capitale (Bangui). Les cette capitale sont menacées par

valeur commerciale, la conception de droits de propriété l'hypothèque et la location des terres deviennent une ré (l'exemple du terroir Gang, site du projet ARDESAC situé bon exemple). On constate également beaucoup d'abus, no village qui abusent de leur autorité et qui aliènent des terres paiement. La redéfinition de la propriété commune en direct exclusifs favorise ceux qui sont économiquement et politifaibles ou des marginalisés dont les droits dépendent de l'acc

En Centrafrique, compte tenu de la faible densité démograph traditionnelles assurent encore l'accès à la terre dans le cadre capacité de travail, qui dépend du nombre d'actifs et du type au sol. Le bouleversement des pratiques traditionnelles s' périurbaine et sur les grandes voies de communication qui paréserves foncières des populations vivant aux alentours de l'appétit des grands fonctionnaires, des hommes politique

A l'issue de ces résultats préliminaires, il s'est avéré que certains points méritent encore des études plus fines, comme celui des processus conduisant à la marchandisation des terres. La question des marchés de transfert de droits sur la terre, transfert définitif (achat-vente, héritage) ou provisoire (contrats agraires) est devenue centrale dans la problématique du développement économique. L'analyse empirique des conditions d'émergence et de fonctionnement des marchés fonciers que révèlent nos résultats reste cependant à approfondir. Elle souffre en particulier d'une insuffisante prise en compte des dimensions sociales du fonctionnement du marché: rôle des réseaux, des relations clientélistes, de courtiers et d'intermédiaires, du « capital social ».

Nos résultats préliminaires ont certes mis en exergue la vente de terres dans les différents terroirs villageois, mais s'agit-il réellement d'un marché foncier? A en juger par les dynamiques à l'œuvre sur le terrain, ces transactions autour des terres ressembleraient plutôt à des mises en gage qu'à des ventes. La terre peut être gagée ou dégagée à tout moment. Ce qui nous amène à émettre l'hypothèse selon laquelle: Bien que les échanges monétarisés soient une réalité en milieu rural, il n'y a pas de marché foncier local parfait, la valeur de la mutation ne s'apparente pas à un échange et la contrepartie monétaire a une signification plus symbolique qu'économique.

De cette hypothèse de base découle quelques questions de recherche : les transactions monétarisées signifient-elles la fin de régulations coutumières ou une forme de son évolution ? Quels sont les acteurs impliqués dans ce mécanisme de la transaction foncière (leurs statuts sociaux) ? Comment les processus de la vente des terres sont-ils mis en œuvre dans les différentes localités ? Dans quelles mesures le marché foncier pourrait-il sécuriser le mode d'accès à la terre ? Quels sont les impacts de la monétarisation des terres sur les différentes couches de la société rurale et les systèmes productifs ? Autant de questions qui méritent des réponses. Le but de cette étude est d'approfondir nos investigations sur les processus à l'œuvre (le jeu effectif du « marché ») et la question de la signification des transactions pour les parties prenantes (contenu des droits transférés lors d'une "vente", degré d'irréversibilité de la transaction...).

quelles conditions, avec quelles obligations - en incluant les récits relatifs aux litiges de ces litiges.

Une enquête "agro-foncière": à partir de questionnaires et de visites sur les parcelles, visant à établir une « photographie » de l'usage des terres en établissant, pour chaque parcelle : la culture pratiquée ; le producteur ; le cas échéant, le type de contrat ; ce pour les terres relevant du groupe familial enquêté, travaillées par le chef de famille ou

des sides familiany sinsi que les terres sédéarcelle : la culture pratiquée ; le producteur ; le cas échéan pour les terres relevant du groupe familial enquêté, travaillées des aides familiaux, ainsi que les terres cédées en faire-valoir en faire-valoir indirect par les personnes enquêtées.

L'observation participante

L'observation participante, outil et en même temps méthode de rec consiste à vivre de façon prolongé avec le groupe social étudié (l Dans notre cas, nous optons pour une visite de courte durée (trois à manière répétitive dans un même terroir. Le séjour prolongé conduit terroir. Cette immersion permettra de mieux comprendre les pratiques transfert marchand ou non marchand des terres), les acteurs en prés base sur l'expérience de PETIT (2000)8 et de BONNERAT (20 reconnaître que le cadre rigide d'une enquête ne suffisait souven pratiques et les logiques des acteurs. Les enquêtes ne sauraient suff manière précise et fiable les pratiques foncières. Les entretiens dor réponses souvent trop imprécises, parfois mensongères. Les entre suscitent chez les interlocuteurs de la méfiance. Il nous a donc compléter les enquêtes avec des observations directes, qui offren privilégiée de discussion. Cette observation participante a pour but n la confiance du groupe social à étudier mais surtout de constater de foncières de manière complémentaire aux questionnaires (les re processus de transfert marchand et non marchand des terres, etc.).

Le choix de terrain d'étude

Dans chaque pays, deux terroirs par pays seront choisis comme site de nous disposons déjà d'un grand nombre d'informations en matière de

Les terroirs de notre zone d'intervention en pleine mutation depuis ont connu un grand courant migratoire spontané accompagné d'in Reconnu comme zone agricole, ces terroirs hébergent également pasteurs. Des pasteurs Peuls et Arabes se sont installés et y pra production mixte (agriculture et élevage). Certains sont des agri d'autres le sont par contrainte du milieu. Aujourd'hui, la plupart d d'une manière structurelle les activités pastorales et les activités as choix des sites tiendront compte de nombreux enjeux : environnemer et pastoraux. Ce choix tiendra également compte de la distance de grandes agglomérations pour prendre en compte la problématique de sur les espaces périurbains

intra ou extra-familiaux et aux conditions de résolution (ou de tentative de résolution)

t, le type de contrat; ce par le chef de famille ou indirect ou celles prises

cherche anthropologique MALINOWSKI, 1985)⁷. quatre jours) mais d'une à une immersion dans le s foncières (processus de ence. Notre approche se 002)9 qui s'accordent à t pas à comprendre les ire pour appréhender de nent souvent lieu à des etiens et les questions paru indispensable de t par ailleurs une base on seulement de gagner visu certaines pratiques lations de pouvoir, les

référence pour lesquels pratiques foncières.

près de deux décennies, portants défrichements. un grand nombre de tiquent un système de o-pasteurs de tradition, e ces pasteurs combine ricoles. Les critères de taux, sociaux, agricoles s sites par rapport aux l'influence des urbains

asteurs peuls de l'ouest

: Etude des modes d'utilisation fin d'études pour l'obtention

MALINOWSKI B, 1985. Journal d'ethnographie, Paris, Seuil: 302

8 PETIT S., 2000. Environnement, conduite des troupeaux et usage de l'arbre chez les Agro-p burkinabé. Thèse de doctorat, Université d'Orléans, 450 p

BONNERAT A., 2002. Pratiques de gestion de l'arbre chez les éleveurs du Nord Cameroun des arbres et des pratiques d'émondage dans trois situations d'élevage. ENGREF, mémoire de du diplôme d'Ingénieur Forestier. 143 p.

3) PRESENTATION DE L'EQUIPE PROJET PR

La programmation scientifique d'ARDESAC est structurée en 3 axes de recherche (échelles terroir, exploitation agricole, filière) et 13 programmes de recherche, et ce à un niveau régional (Sud Tchad, Nord Cameroun, Nord Centrafrique). L'animation scientifique de chaque axe et chaque programme de recherche s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires. Pour chaque programme, un correspondant national coordonne les activités au niveau de son pays. Les correspondants nationaux désignent parmi eux un animateur régional qui est chargé de veiller à la cohérence générale des actions, à l'harmonisation des méthodologies, à la valorisation collective des résultats, etc.

La présente proposition de projet est complémentaire de l'axe « Gestion de l'espace, des ressources naturelles et de l'environnement » d'ARDESAC. Au sein de cet axe, le programme de recherche directement concerné est intitulé « Analyse des règles d'accès à la terre et aux ressources. Outils de sécurisation ». L'équipe régionale scientifique est composée comme suit :

Pays	NOM & Prénom	Spécialité
Tchad	SOUGNABE Pabamé** GADJIBET Maurice BESSO Barthélémy KEILAR Aurélie	Socio-économiste Sociologue Cartographe Zootechnicienne
Cameroun	GONNE Bernard* BOUBA Ahmadou	Géographe Agronome
Centrafrique	NGANA Félix* MOGBA Zéphirin DJANGHA Bienvenu NDEMAKARA Joseph	Géographe Sociologue Socio-économiste Juriste

^{*} Correspondant national; ** Animateur régional du programme ARDESAC.

En plus de ces équipes nationales consolidées à l'échelle régionale, un groupe de Partenaires Scientifiques Internationaux (PARSI) accompagne les équipes nationales dans la mise en œuvre des activités de terrain. Il s'agit notamment de : Aurélie Binot et Véronique Ancey du CIRAD-IEMVT, Christian Seignobos et Jean Philippe Colin de l'IRD. Cet appui technique se concrétise par des échanges électroniques, l'animation d'ateliers méthodologiques et des missions de terrain.

Le projet proposé s'insérera dans ce dispositif qui fonctionne déjà depuis plus de deux ans.

Les CV des trois correspondants nationaux sont présentés ci-après :

6 gy H

4) ARTICULATION AVEC DES TRAVAUX ANTERIEURS OU EN COURS

Au sein du projet ARDESAC, le programme intitulé « Analyse des règles d'accès à la terre et aux ressources. Outils de sécurisation », a déjà produit un certain nombre de résultats relatifs à la question foncière sur ses sites d'observation aussi bien au Tchad, en Centrafrique qu'au Cameroun. Ce programme est décliné en trois projets de recherche : « Droits fonciers et pratiques locales d'accès aux ressources », « Les relations entre les conditions d'accès à la terre et les systèmes productifs », « Le foncier pastoral : modes d'accès aux ressources pastorales et stratégies d'adaptations ».

Un diagnostic global des différents sites d'observation a été réalisé, il a permis de caractériser les terroirs du point de vue physique et humain. Les produits issus de cette opération de recherche ont été l'histoire foncière et sociale des villages. Ce résultat a permis à l'équipe de déterminer des variables et indicateurs indispensables pour le recensement sociodémographique des terroirs et l'identification des ressources qui posent problèmes dans les terroirs parmi lesquelles : la terre, les pâturages et l'eau. Au Cameroun, ce recensement est terminé pour le site de Mbang Mboum et en cours pour celui de Laïndé Karewa. Au Tchad, le site de Nguetté a été entièrement recensé tandis qu'à Gang, cette activité est à sa phase finale. Le recensement sociodémographique dans les deux sites de la Centrafrique, notamment Didango Mandjo et Ngoumbélé sont à leur phase terminale. Il permet de déterminer les échantillons de familles sur lesquelles vont se baser les études de cas, approche indispensable pour l'analyse des transactions et pratiques foncières.

Parallèlement au recensement sociodémographique, l'équipe s'est engagée dans la réalisation d'autres activités. Il s'agit de l'identification des types de droits et faisceaux de droits, des conditions et modes d'appropriation de la terre et de maîtrise du foncier. L'équipe a ainsi acquis des premiers résultats sur les transferts des droits au sein des familles et entre elles et sur les compétitions et conflits fonciers.

Il est également programmé dans les études entamées par l'équipe l'analyse des textes juridiques du foncier, l'insécurité foncière et le processus de la sécurisation des tenures foncières d'une part et d'autre part, les impacts des différents modes d'accès aux ressources pastorales dans la mobilité des éleveurs.

règles d'accès à la terre et les outils de sécurisation foncière, principale clé de voûte du développement des terroirs dans les pays du Tiers Monde.

Cependant, les transferts des droits marchands (ou non) qui rentrent dans la logique des dynamiques des transactions foncières dans les terroirs pourront être approfondis dans le cadre de cet appel à proposition et rendre ainsi plus complètes les études foncières entamées dans la région des savanes de l'Afrique Centrale.

15 gy H

5) PRESENTATION GENERALE DES STRUCTURES ENGAGEES

Le Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes de l'Afrique Centrale (PRASAC) est une Institution Spécialisée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Sa zone d'action regroupe trois pays de la zone des savanes (Cameroun, Centrafrique et Tchad) avec en perspective l'intégration des zones forestières. A ce titre, il héberge des projets à caractère régional. La mission dévolue au

PRAS Développement des Savanes de l'Afrique est une Institution Spécialisée de la Communauté Economique et e Centrale (CEMAC). Sa zone d'action regroupe trois pays de la zone n, Centrafrique et Tchad) avec en perspective l'intégration des zones il héberge des projets à caractère régional. La mission dévolue au en commun les acquis de la recherche des différents pays membres et ges entre les chercheurs sur des problématiques similaires à la sous et de mener des recherches directement utilisables par les acteurs du sous-région. Par la mise en commun des ressources matérielles et des de rentabiliser les investissements scientifiques de chaque partenaire, et de méthodes, de références et de résultats, il favorise la constitution et ayant un effectif suffisant pour résoudre, avec plus d'efficacité et un plèmes de développement communs aux trois partenaires de la sous-sant des résultats scientifiques de qualité.

ASAC sont les structures de recherche agronomique des trois pays : agricole pour le développement (IRAD); Institut centrafricain de ; Institut tchadien de recherche agronomique pour le toire de recherche vétérinaire et zootechnique (LRVZ). Les es d'Afrique centrale ont également établi des partenariats er dans le domaine de la géographie (Université de ena). Le PRASAC est également associé au Nord avec des CCIRAD, l'IRD et l'Université de Leyde.

un projet régional dénommé Projet d'Appui à la Recherche nt durable des Savanes d'Afrique Centrale (ARDESAC) e.

au cœur des activités de recherche du projet ARDESAC, recherche s'est tenu à Maroua en 2006. L'objectif principal thodologiques relatives à ces questions de recherches avec u nord et du sud. La notion de sécurisation foncière et la e recouvre en Afrique centrale a été abordée en fonction de

Centrale (PRASAC)
Monétaire de l'Afrique des savanes (Camerous forestières. A ce titre PRASAC est de mettre de favoriser les échanciégion. Sa vocation es développement de la séquipements, il perme En facilitant l'échange d'équipes de recherche moindre coût, les profrégion, tout en garantis

Les partenaires du PR
Institut de recherche
Institut de recherche agricole per recherche agronomique (ICRA)
développement (ITRAD); Labora universités de la région des savan avec le PRASAC en particulie N'Gaoundéré, Bangui et N'Djame partenaires scientifiques tels que le

Le PRASAC héberge aujourd'hui Régionale pour le Développement appuyé par la Coopération français

Les problématiques foncières sont Un séminaire sur ces questions de était de partager les approches mé d'autres réseaux de chercheurs, d diversité des interprétations qu'elle la diversité des types d'espace : es

6) CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

A. Déroulement du projet

	(Mois à compter du début du projet)											
Activités (tâches)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Réaliser une synthèse bibliographique sur le marché foncier	-											
Approfondir l'histoire foncière des différents terroirs												
Caractériser les principaux acteurs et leurs perceptions du foncier												
Etudier le mode de transfert de droit (définitif ou provisoire) sur la terre												
Etudier le mécanisme de mise en œuvre du processus du marché foncier												
Analyser le degré d'incertitude qui pèse sur le droit transféré lors d'une vente de terre												
Rapport							••					

B. Achèvement et soumission des rapports

En supposant que les activités ont effectivement démarrées en mars 2007.

Rapports	Date
Synthèse bibliographique	31 mai 2007
Les modes de transfert de droit sur la terre	30 novembre 2007
Le processus de la transaction foncière et	

Le budget est géré par la Coordination Régionale du PRASAC. Via ses délégations nationales

	5 4 2 2	10 100 1,5	50 400 3	8
	10 10	100 10 10	100 100	
3	5%	1	432.4	

routhitures Dureau	
Papiers	Rame
Cartouche imprimante	boite
Crayons	boite
Clé USB	Nombre
Rapports	
Rapports à mi-parcours	Exemplair
Rapports finaux	Exemplair
Imprévus	pourcentag

.

20 6

1

CENTRAFE	NQUE				7479,9
	Honoraires				
	Cartographie	H/J	15	23	345
	Perdiems terrain				
	Chercheurs	Nuitée	50	23	1150
	Techniciens	Nuitée	50	16	800
	Chauffeur	Nuitée	50	12	600
	Enquêteurs	Nuitée	40	8	320
	Déplacements locaux				
	Carburant	Litre	2500	1,2	3000
	Lubrifiant	Litre	25	2	50
	Fournitures Bureau				0
	Papiers	Rame	5	10	50
	Cartouche imprimante	boite	4	100	400
	Crayons	boite	2	1,5	3
	Clé USB	Nombre	2	100	200
	Rapports				0
	Rapports à mi-parcours	Exemplaire	10	10	100
	Rapports finaux	Exemplaire	10	10	100
	Imprévus	pourcentage	5%	1	361,9
TCHAD					8893,4
	Honoraires				
	Honoraires				
		H/J	15	31	465
	Cartographie Perdiems terrain	Н/Ј	15	31	465
	Cartographie	H/J Nuitée	15 55	31	
	Cartographie Perdiems terrain				465 1705 1265
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs	Nuitée	55	31	1705
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur	Nuitée Nuitée	55 55	31 23	1705 1265 880
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs	Nuitée Nuitée Nuitée	55 55 55	31 23 16	1705 1265
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur	Nuitée Nuitée Nuitée	55 55 55	31 23 16 8	1705 1265 880 240
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée	55 55 55 30	31 23 16	1705 1265 880 240
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre	55 55 55 30 2500	31 23 16 8	1705 1265 880 240 0 3000
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant Lubrifiant Fournitures Bureau	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre	55 55 55 30 2500 30	31 23 16 8	1705 1265 880 240 0 3000 60
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant Lubrifiant Fournitures Bureau Papiers	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre Litre	55 55 55 30 2500	31 23 16 8	1705 1265 880 240 0 3000
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant Lubrifiant Fournitures Bureau Papiers Cartouche imprimante	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre Litre	55 55 55 30 2500 30	31 23 16 8 1,2 2	1705 1265 880 240 0 3000 60
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant Lubrifiant Fournitures Bureau Papiers	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre Litre	55 55 55 30 2500 30	31 23 16 8 1,2 2	1705 1265 880 240 0 3000 60 50 400 3
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant Lubrifiant Fournitures Bureau Papiers Cartouche imprimante Crayons	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre Litre Rame boite	55 55 55 30 2500 30 5 4 2	31 23 16 8 1,2 2 10 100 1,5	1705 1265 880 240 0 3000 60 50 400
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant Lubrifiant Fournitures Bureau Papiers Cartouche imprimante Crayons Clé USB	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre Litre Rame boite boite Nombre	55 55 55 30 2500 30 5 4 2	31 23 16 8 1,2 2 10 100 1,5	1705 1265 880 240 0 3000 60 50 400 3 200
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant Lubrifiant Fournitures Bureau Papiers Cartouche imprimante Crayons Clé USB Rapports	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre Litre Litre Rame boite boite Nombre Exemplaire	55 55 55 30 2500 30 5 4 2	31 23 16 8 1,2 2 10 100 1,5 100	1705 1265 880 240 0 3000 60 50 400 3 200 0 100
	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant Lubrifiant Fournitures Bureau Papiers Cartouche imprimante Crayons Clé USB Rapports Rapports à mi-parcours Rapports finaux	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre Litre Rame boite boite Nombre Exemplaire Exemplaire	55 55 55 30 2500 30 5 4 2 2	31 23 16 8 1,2 2 10 100 1,5 100	1705 1265 880 240 0 3000 60 50 400 3 200 0 100
PARSI	Cartographie Perdiems terrain Chercheurs Techniciens Chauffeur Enquêteurs Déplacements locaux Carburant Lubrifiant Fournitures Bureau Papiers Cartouche imprimante Crayons Clé USB Rapports Rapports à mi-parcours	Nuitée Nuitée Nuitée Nuitée Litre Litre Litre Rame boite boite Nombre Exemplaire	55 55 55 30 2500 30 5 4 2 2	31 23 16 8 1,2 2 10 100 1,5 100	1705 1265 880 240 0 3000 60 50 400 3 200 0 100

lacements locaux Litre 2500 3000 burant 1,2 30 Litre rifiant 60 rnitures Bureau 5 10 iers Rame 50 4 touche imprimante boite 100 400 yons USB 2 2 1,5 100 boite 3 200 Nombre ports 0 ports à mi-parcours 10 10 Exemplaire 100 ports finaux 10 10 100 Exemplaire pourcentage 425,4 révus ages et (Mtpellier N'Djam. AR) Nombre 1000 1000

et (N'Diam. -Bangui AR)

PARSI

Voy Bill Bill

Dé_l Car

Lut

For Pap Car

Cra Clé Raj

Rap

Rap